

Espace des Forges

Fiche Technique

72 Avenue de la République, 74960 Cran-Gevrier – Annecy



Gestion de l'Espace des Forges

Célia Sibuet - Théâtre des collines

Chargée de développement artistique en territoire

celia.sibuet@annecy.fr

06 88 51 84 79

Référent Technique

Thierry Bastard - Théâtre des collines

Régisseur Général

thierry.bastard@annecy.fr

06 68 70 56 93

des **Théâtre**
collines

ANNECY

Présentation

Un lieu dédié aux résidences artistiques et initiatives citoyennes !

Depuis novembre 2020, la ville d'Annecy a confié au Théâtre des collines la gestion de L'Espace des Forges, à Cran-Gevrier. L'ancienne chapelle désacralisée devient un lieu vivant et pluridisciplinaire, habité par un esprit de co-construction et d'actions croisées, accessible aux artistes et structures œuvrant et investies sur le territoire, pour des séquences de travail à la semaine.

POUR QUI ?

- Compagnies travaillant dans le domaine du spectacle vivant, domiciliées dans le bassin annécien.
- Associations/structures à but non lucratif, domiciliées et œuvrant sur le bassin annécien, porteuses d'un projet innovant qui concerne le vivre ensemble, questionner le monde, réfléchir à la société contemporaine...

CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Durée : max 1 semaine par an et par structure (du samedi ou du lundi au vendredi 17h)

Tarif : la mise à disposition est gratuite

Modalités de demande : via le formulaire disponible en ligne :

www.theatredescollines.annecy.fr/espace-des-forges



Caractéristiques

Capacité d'accueil (hors restrictions sanitaires)

En cas d'installation des chaises : 140 places assises (allée centrale).

En cas d'utilisation debout : 250 places debout

Capacité totale maximale, équipe d'organisation incluse : 295 places

Les chaises doivent impérativement être rangées à leur place en fin de résidence, dans l'alcôve au fond de la salle, à jardin)

Installation scénique

- Cadre de scène avec pendrillons et rideau de fond de scène, sur patience.
- Lumière en contre avec Caméo led et non déplaçable, en face Par a led.
- Un dispositif son 2 enceintes sur pied SYNQ CLS-8 II et console Yamaha MG06 avec câble mini-jack.
- 3 prises 16A à cour et jardin + 1 prise 16A sur la régie lumière.
- Une prise 32A alimente le rack de gradateur lumière.

NB : Le noir n'est pas possible (présence de vitraux).

Interdiction d'accrocher du matériel ou des accessoires en hauteur et de modifier l'installation lumière sans l'accord et la présence du régisseur du Théâtre des collines.

Le Théâtre des collines ne fournit aucun matériel technique supplémentaire.

Scène

Scène frontale surélevée de 30 cm avec accès PMR (rampe). Sol en lino noir

Hauteur sous rails : 3,5m, hauteur sous chauffage : environ 4,5m

Autres espaces et équipement

- Un espace convivialité avec canapés et fauteuils (à ranger à leur place en fin de résidence, dans l'alcôve centrale à jardin).
- Un bar amovible avec vaisselle, micro-onde (sur demande), bouilloire et cafetière, 1 multiprise (à la charge de l'utilisateur d'apporter les consommables, produit vaisselle, torchons...),
- 1 tables en bois, pliante de 120cm de long.
- 1 balais, 1 pelle et balayette (la remise en état correcte des lieux est à la charge de l'utilisateur)
- 2 WC communs avec le public.
- Chauffage suspendu (lumières chauffantes). Ce système n'étant pas optimal, prévoir le nécessaire en cas de météo froide (vestes, etc)

Espaces non-utilisables, interdit d'accès :

- 1 mezzanine (inaccessible pour raisons de sécurité).
- La salle Raymond Collombat, à cour, est privatisée donc interdite d'accès.
- Le clocher (porte à jardin).

Accès

1 entrée public coté parking, donnant sur le vestibule.

1 issues de secours côté cour, donnant sur le parking.

Proximité arrêt de bus SIBRA

Stationnement

Un parking gratuit en proximité direct, accessible aux utilitaires.

Déchargement à proximité de la scène possible par l'issue de secours à cour.

Autre

La salle doit impérativement être libérée le **vendredi à 17h** au plus tard (répétition hebdomadaire d'un orchestre).

En cas de résidence incluant le vendredi soir, l'utilisateur doit libérer l'espace du vendredi 18h jusqu'au samedi matin.

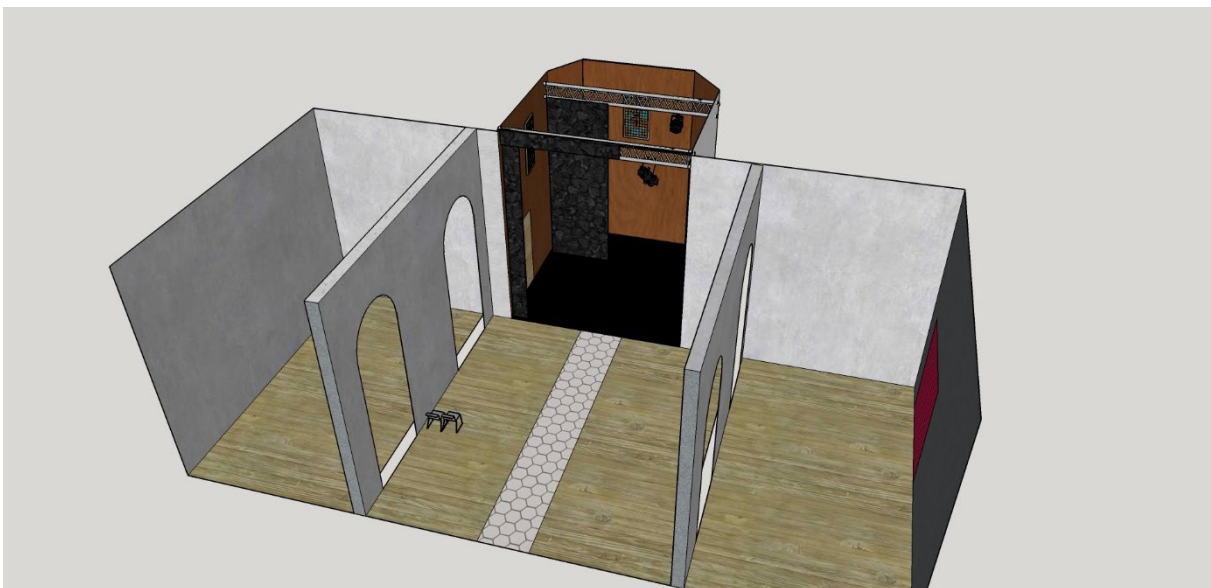
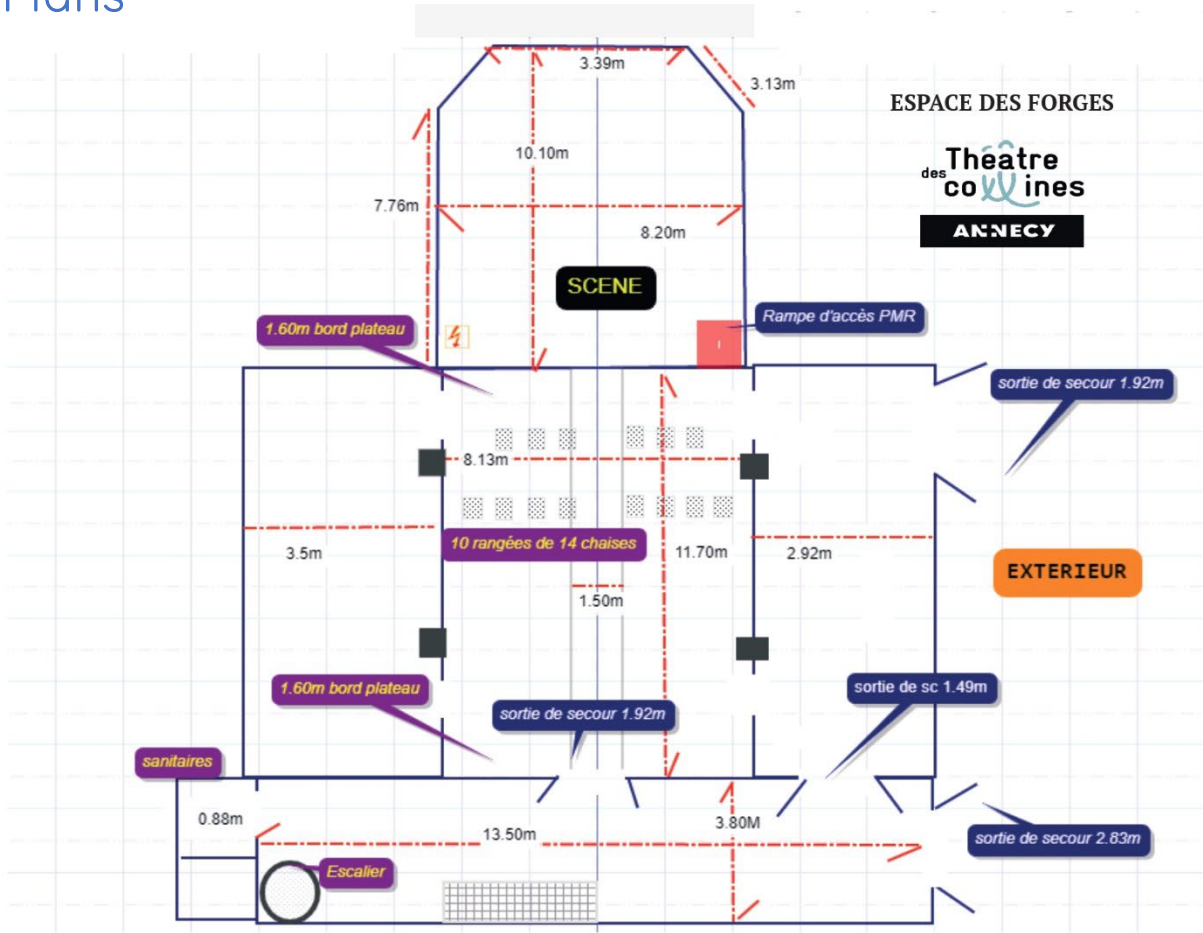
La scène et la salle (espace du public) doivent être débarrassés.

Pas de proximité directe avec des habitations.

Interventions de l'équipe de ménage : lundi, mercredi et vendredi, avant 9h00 pour un entretien courant.

En cas d'utilisation intensive (sol sale, poubelles importantes...), le locataire est tenu de nettoyer le lieu afin de rendre la salle dans l'état dans laquelle elle a été fournie.

Plans



CONTACTS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers : 18

Police : 17

SAMU : 15

Standard Théâtre des collines : 04 85 46 75 80
(Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Astreinte Mairie : 04 85 46 70 05

Police municipale Annecy : 04 85 46 78 30 (de 7h à 20h)
Hôpital (Centre hospitalier Annecy Genevois) : 04 50 63 63 63
SOS Médecin 24/24 (0,15€/min) : 36 24

Marches à suivre :

- En cas d'incendie : appeler les sapeurs-pompiers.
- En cas d'incident sur le bâtiment (infiltration d'eau, problème électrique, serrure...): appeler l'astreinte de la Mairie (Cf. numéro ci-dessus).

Dans tous les cas, contactez votre référent au Théâtre des collines (ou le standard) dès que possible, après avoir contacté les numéros d'urgence.